



## Utilisation de carte bancaire d'un ami sans son consentement

Par **doudoumex**, le **12/06/2009** à **23:36**

Bonjour, je vous contacte car j'ai fait usage abusif de la carte bancaire de mon ami, pour jouer au PMU sur internet. mon ami s'en est rendu compte 3 mois après, et a donc prévenu sa banque et déposer une main courante. j'ai avoué ma faute à mon ami, il ne m'en tient pas rigueur mais ne peut plus revenir sur ses déclarations. le PMU a donc bloqué mon compte pmu internet, je ne peux plus jouer et le PMU me demande de récupérer "une procédure de demande d'information auprès de la banque pour rejet contre pmu." qu'est ce que je risque au niveau de la banque et du PMU ?